

Benoît Guérin

Avocat
450-431-5061



Le prêt sur gage

Le prêt sur gage est une forme de contrat de crédit par lequel on emprunte une somme d'argent en garantissant ce prêt en laissant un gage ou un bien au commerçant. Si vous ne remboursez pas le prêt, votre prêteur pourra à certaines conditions vendre le bien pour se payer.

Ce type de prêt est une des plus anciennes formes de prêt, a été l'objet d'abus fréquents et a souvent servi de façade au recel d'objets volés.

Le contrat doit d'abord être préparé par écrit et respecter les dispositions prévues à la Loi sur la protection du consommateur. On doit aussi retrouver au contrat le taux de crédit réel sur une base annuelle. Si ces dispositions n'étaient pas respectées, le consommateur pourrait demander entre autres l'annulation du contrat.

Tous les frais que ce soit d'administration ou d'entreposage que certains prêteurs veulent faire appliquer doivent être considérés comme des frais de crédit et doivent entrer dans le calcul du taux de crédit annuel, qui bien sur ne doit pas dépasser le taux de 60% l'an, ce taux étant un taux d'intérêt criminel.

Dans le but de contourner la loi concernant le crédit, certains utilisent une vente dans laquelle on vend le bien au prêteur mais on se réserve le droit de le racheter à l'intérieur d'un certain délai en ajoutant un montant pour les frais. Ce contrat s'appelle une « vente à réméré ».

Par ailleurs l'utilisation de ce subterfuge n'ayant pour objet que de contourner les dispositions relatives au contrat de crédit n'a aucune valeur légale.

Finalement si vous n'acquitez pas votre dette dans le délai prescrit, votre prêteur ne peut devenir propriétaire purement et simplement des biens laissés en garantie. Au contraire, celui-ci doit vous faire parvenir un avis de 20 jours pendant lesquels vous pouvez vous acquitter de votre dette et des frais engagés pour éviter que le prêteur devienne propriétaire du bien et pour le récupérer vous-même.

Le prêteur doit détenir un permis de l'Office de la protection du consommateur.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.



Joyeux Anniversaire aux membres nés en juin

LISE MONTREUIL, PRÉSIDENTE

Le 1er juin, Lise Cloutier et Francine Allard – le 2, Léo Couture – le 3, Georgette Gagnon, Gem Ribotti et Jean Bédard – le 4, Nathalie Lévesque et Luce Monette – le 9, Lynn Lessard – le 10, Huguette Alarie – le 11, Lise Léger et Simone Huot – le 12, Rita Matte, Robert Cléroux et Ernest Forget – le 13, Micheline Lefebvre, Claudette Blondin et Carole Fraser – le 15, Rolande Labrecque – le 17, Murielle Gauthier et Norma Demers – le 20, **Gisèle Beauchamp et Marcel Leduc**, gagnant du gâteau – le 21 Jean-Pierre Létourneau – le 22, Anne Major – le 27, **Denise Laporte, gagnante des fleurs** – le 30, Yvon Létourneau et Liette Piché – le 31, Alain Heine.

Bonne fête à tous et félicitations aux gagnants de ce mois, M^{me} Denise Laporte et M. Marcel Leduc. Encore un gros merci à nos fidèles commanditaires, M^{me} **Geneviève Maillé**, propriétaire du commerce « Les Fleurs de Geneviève » et **M. Dominic Piché**, propriétaire du Marché Axep.

Notre soirée du 10 mai a été un succès : Nous étions plus de 100 personnes et M. André Allard, propriétaire du Buffet du Domaine a

préparé un excellent repas. Merci à vous et aux serveurs pour leur bon service. Les commandites reçues ont été distribuées à l'assistance comme prix de présence : un beau panier de produits offert par M. Georges-Étienne Gagnon de la Pharmacie Proxim, une carte-cadeau offerte par Botanix, La Pépinière Lorrain et Fils, 1 carte-cadeau de M. Frédéric Tessier, propriétaire de l'Escale Resto-bar plus deux cadeaux offerts par M^{me} Thérèse Guérin et une petite surprise de l'Âge d'Or. Grand merci à tous nos généreux commanditaires.

Quelle surprise! Lors de l'assemblée générale du 13 mai, tous les membres de l'ancien conseil, sans exception, ont été réélus par acclamation. Nous avons tous conservé les mêmes postes. Comme nos ancêtres disaient : « Pas de chicane dans ma cabane! » Nos objectifs n'ont pas changé : pendant ces deux prochaines années, nous ferons de notre mieux pour organiser des activités qui vous plairont. Participez en grand nombre, car sans vous, on ne peut rien accomplir. Aidez-nous à vous faire plaisir.

La Croisière du 5 juin a été bien agréable. Nous pouvions dire que sur le fleuve, il y avait du vent dans



Lise Montreuil de l'Âge d'Or et Cynthia Daviault de AXEP, présentent les fêtes d'avril: Michel Leduc avec le gâteau maison de AXEP et Denise Laporte avec l'arrangement floral de Les Fleurs de Geneviève.

les voiles et... qu'il y avait un nuage de maringouins affamés à l'Auberge Le Baluchon, qui attendaient que la porte de l'autobus s'ouvre pour satisfaire leur appétit. Jamais rien vu de pareil. Nous nous sommes bien défendus, tous les moyens étaient bons et... nous avons gagné. La nourriture était excellente et tellement bien présentée. Enfin, je crois que personne n'a regretté son voyage. L'an prochain, nous essaierons quelque chose de nouveau.

J'ose dire que la pièce de théâtre fut un succès. Plutôt mal placée la madame pour en faire la critique, car PAPA (moi, en toute humilité) aime bien ses ouailles... (sans rancune...) Il y a bien eu quelques petits accrochages ici et là, le rideau qui ne voulait rien savoir, mais nous

croions avoir obtenu le but désiré : Que tout le monde s'amuse et nous aussi. À la prochaine.

Cet été, les membres du Conseil prennent un repos bien mérité. Il y a relâche du 15 juin au 14 août. Le voyage à Québec pour le 400^e Anniversaire de la ville, soit le 21 et 22 août, promet d'être réellement intéressant. Il reste encore quelques places. Hâtez-vous d'acheter votre billet, car au 1er juillet, je ne peux plus accepter d'autres personnes à cause des chambres d'hôtel. Pour les personnes ayant donné un dépôt, le solde doit être payé avant cette date du 1er juillet. Prendre rendez-vous avec Lise au 450-224-5024. Si absente, s.v.p. laissez un court message. Bonnes vacances à tous et à bientôt.

Auberge-Inn

MICHEL FORTIER

Une vieille auberge au bord de la mer quelque part sur la route de la Gaspésie. Une propriétaire qui prend prétexte du 25^e anniversaire de l'Auberge pour inviter d'anciens clients et tenter de sauver l'héritage

familial. Ajoutez à cela amour, jalousie perfidie ainsi que quelques imprévus et vous obtenez l'Auberge-Inn, qui fut présenté au Centre culturel de Prévost les 17 et 18 mai dernier par la troupe Les Loufoques.



La troupe Les Loufoques a relevé avec succès un beau défi.

Le bel esprit et la générosité qui animent les comédiens de la troupe du Club de l'Âge d'Or de Prévost, ont su apporter à ce petit vaudeville une spontanéité et un charme très français, un esprit coquin et canaille qui les honore, ceux-là mêmes qui, sans vergogne, se jouent de la fidélité, et des bonnes manières, sans

jamais vraiment passer la barrière. Ah! Coquin de lecteurs, ne les manquez pas s'ils remontent sur les planches en 2009. Cette phrase, il faut la dire avec l'accent marseillais, comme M. Ribotti, qui cultive le goût de courtiser et de séduire le beau sexe. À tous, un gros merci!

MOTS CROISÉS

Odette Morin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3			■			■						
4							■		■			
5					■							■
6									■			
7					■					■		
8												
9					■							
10		■									■	
11	■				■			■				
12										■		

Solution page 35

Juin 2008

Horizontal

- 1- Activité estivale.
- 2- Couvrir de fines particules.
- 3- Cinq dans un lustre -Petite quantité -Pète.
- 4- Congédiées -S'appelaient Nissa.
- 5- Prénom masculin -Stressés.
- 6- Sans vigueur -Machin -Plus au sud qu'à l'ouest.
- 7- Écossais -Romains -Devant un mot espagnol.
- 8- Dans une bourse.
- 9- Partie du monde-Direction -Le moindre détail.
- 10- Offrir un support.
- 11- Sa fleur est appréciée -Lien-Entité.
- 12- Inouïes-Id est.

Vertical

- 1- Style musical.
- 2- Mangent un peu de tout -Étain.
- 3- Abréviation religieuse -Bons coups.
- 4- Divisions d'un ouvrage -Chaume laissée au champ.
- 5- Insecte loin de l'unijambiste.
- 6- Césium -Tendues.
- 7- Utilise-Rempporté -N'importe quelle.
- 8- Congédié.
- 9- Pareil -Exprimées avec force.
- 10- Au-delà de saturne -Astronome néerlandais.
- 11- Tissent à nouveau -Ricané.
- 12- Périodes -Famille de l'olivier.

À la recherche du mot PERDU

Solution page 35

Par Odette Morin

Placez dans la grille la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

1	2	3	4	5	6

- 1 - Nombre de centenaires dans l'âge de Québec.
- 2 - ...du Québec à Montréal.
- 3 - Autre nom des Canton-de-l'Est.
- 4 - Dans le nom d'une commission ... Taylor.
- 5 - Municipales, elles se déroulent au début du mois de novembre.
- 6 - Fondateur de la ville de Québec.

Mot (ou nom) recherché: Comptait plus de 7,138,795 habitants en 2007.

1	2	3	4	5	6

- 1 - Auteur compositeur français, on lui doit «Avec le temps».
- 2 - Ses «côtes» comptent de célèbres vignobles.
- 3 - Le plus grand massif d'Europe.
- 4 - Empereur des français.
- 5 - Célèbre couturière française.
- 6 - Station thermale et eaux minérales.

Mot (ou nom) recherché: Elle comprend plus de 22 régions.